

## **Relations internationales**

**ROME, 26 ET 27 OCTOBRE 2014**

### **RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DES PARLEMENTS DE L'UE**

Les 26 et 27 octobre 2014, les présidents des commissions des parlements des États membres de l'UE, compétentes en matière d'agriculture, de développement industriel et de PME, se sont réunis à Rome dans le cadre de la dimension parlementaire du semestre de présidence italienne de l'UE ([Parlement Rome](#)).

Cette conférence s'est déroulée dans l'enceinte du Sénat italien.

Mme Nathalie Muylle, membre de la Chambre des représentants, a participé à cette réunion au nom de la Chambre.

L'ordre du jour s'articulait autour de trois thèmes:

1. la voie européenne vers une alimentation de qualité : protection des sols, agriculture organique écologiquement justifiée, protection de produits traditionnels;
2. l'internationalisation des PME;
3. la renaissance industrielle et les PME: comment atteindre l'objectif de 20% du PIB d'ici 2020?

Dans le cadre de la discussion du premier thème, Mme Muylle a fait observer que bien que l'UE soit le leader mondial en matière de développement durable et qu'elle puisse souscrire à la réforme de la PAC, il est tout de même question d'une politique de "double standard": alors que nous imposons des exigences très strictes à nos propres producteurs-agriculteurs (notamment en matière d'écoconditionnalité, de bien-être animal, de relations de travail, etc.), les produits agricoles importés ne doivent pas (toujours) satisfaire aux mêmes conditions. Ainsi, une grande entreprise ukrainienne s'est récemment vu autoriser l'accès au marché de l'UE pour l'importation d'œufs, ce qui entraînera la faillite de plusieurs exploitations d'élevage de poules, notamment en Belgique. Cette entreprise ukrainienne ne doit satisfaire qu'aux seules conditions de sécurité alimentaire (et par exemple pas aux conditions en matière de salaires minimums pour le personnel ou d'espace minimum pour les poules, etc.). Bien que certains orateurs se soient plutôt référés, pour ce problème, à l'OMC et aux accords bilatéraux, cette approche ne fonctionne qu'à (très) long terme et n'apporte aucune solution pour nos agriculteurs en difficulté.